

ordinairement très-meuble, tant par l'effet du terreau qui s'est mêlé à la terre, que par l'opération même du défrichement.

C'est cet heureux état qu'il est de la plus haute importance de prolonger le plus possible, tout en obtenant des produits avantageux; un assolement quelconque conforme aux principes que nous avons établis et développés, en procure aisément les moyens.

En cet état, la terre peut admettre avantagusement dans son sein toutes les semences que sa nature et le climat comportent, et la plupart des plantes que nous avons particulièrement affectées à notre troisième division, comme exigeant généralement le terrain le plus fertile, peuvent s'y cultiver avec beaucoup de succès, surtout le blé d'inde, le millet, le chanvre, le lin, le tabac, ainsi que le chou, la pomme de terre, les fèves, l'avoine, etc. Le point essentiel consiste à tellement coordonner entre elles ces diverses cultures ou autres équivalentes, et à les intercaler de telle manière avec d'autres cultures, qu'elles maintiennent constamment le sol meuble, net et fertile.

Une attention générale qu'on doit avoir, c'est de confier à la terre moins de semences que dans les cas ordinaires, parce qu'étant plus fertile, chaque plante pousse ordinairement et se ramifie beaucoup, et qu'il peut résulter de grands inconvénients d'un excès de semence, tels que le versement, l'étiollement, la rouille, la coulure et la luxuriance des feuilles aux dépens des graines.

Une seconde attention importante consiste à retarder l'admission de l'orge, jusqu'à ce que le terrain soit complètement ameubli, parce qu'elle exige essentiellement, pour prospérer, un terrain ainsi préparé; il faut différer aussi celle du blé jusqu'à l'entière destruction du gazon, parce qu'il réussit toujours fort mal dans les terres gazonneuses.

Enfin une troisième attention qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est d'accélérer, par tous les moyens possibles, cette destruction complète du gazon et des racines vivaces et traçantes qui entrent dans sa composition.

Nous mettons au premier rang, pour opérer ce salutaire effet, la culture de la pomme de terre, qui doit commencer le cours régulier qui suit tous les défrichements et qui donne constamment en ce cas les produits les plus avantageux, tout en remplissant complètement l'objet désiré; celle de la rave, qui réussit également très bien, en remplissant parfaitement le même objet, et qui, après l'écobuage et l'incinération, donne, ainsi que le colza et la navette, des récoltes du plus grand produit; celle des fèves cultivées en rayons, particulièrement applicable aux terres compactes et argileuses, qu'elles ameublissent et préparent merveilleusement pour toutes les cultures céréales; celle de l'avoine, le moins délicat de tous nos grains sur la préparation du sol; et qui fournit aussi, à très-peu de frais et ordinairement sur un simple labour, des produits très-abondants, en détruisant également bien le gazon par son ombrage; enfin la culture du chanvre, qui possède le même avantage, et qui y réunit celui de ne point verser.

Il est également très-essentiel d'intercaler rigoureusement les cultures très-exigeantes, et très-épuisantes, et surtout avec celles des grains et des plantes oeilifères, celles qu'on peut appeler restaurantes et améliorantes, telles que celles des vesces, des gesces, des pois, des fèves, et de toutes les plantes fauchées en vert pour foin.

On ne doit jamais non plus se déterminer à rétablir une prairie qu'on a détruite, qu'après avoir complètement décomposé tout le gazon qui en provenait et principalement

les racines vivaces, et avoir donné à la terre des engrais équivalents à ses déperditions; car ces deux conditions sont toujours de rigueur pour assurer le succès de tout établissement nouveau en ce genre.

Terminons ces préceptes généraux par quelques exemples des assolements ou rotation de culture, qui nous ont paru le plus généralement applicables aux prairies défrichées de notre première et de notre seconde division, et qui peuvent également convenir à la troisième.

Sur les terres de la première division,

*Première année.* Pommes de terre, surtout après l'écobuage et l'incinération.

*Deuxième.* Avoine ou orge, selon l'état plus ou moins meuble de la terre; puis légumes ou toute autre pâturage momentanée consommée sur place.

*Troisième.* Vesce ou gesse fauchée en vert; puis sarrasin.

*Quatrième.* Orge et trèfle, ou lupuline.

*Cinquième.* Trèfle ou lupuline, plâtré ou cendré.

*Sixième.* Froment ou seigle; puis légumes, etc., consommés sur place.

*Septième.* Vesce ou gesse, ou tout autre fourrage convenable.

*Et huitième.* Orge et prairie à base de graminées, avec engrais pour rétablir la prairie, on laissant la terre très-nette, meuble et fertile à la neuvième année.

Ou bien,

*Première année.* Avoine, puis légumes consommés sur place.

*Deuxième.* Pommes de terre ou sarrasin.

*Troisième.* Orge et trèfle, ou lupuline.

*Quatrième.* Trèfle ou lupuline avec le secours du plâtre, des cendres, de la suie ou de tout autre engrais pulvérisant.

*Cinquième.* Froment ou seigle, etc.; comme précédemment.

*Sixième.* Pâturage momentanée de colza, navette, etc., ou tout autre fourrage fauché en vert ou, mieux, consommé sur place; puis seconde récolte améliorante.

*Et septième.* Orge et prairie de graminées avec engrais, afin de rétablir la prairie, en laissant également la terre dans le meilleur état de netteté, d'ameublissement et de fertilité.

Sur les terres de seconde division.

En commençant par les fèves ou par l'avoine, on peut les intercaler très-avantagusement, surtout en houvant les premières, pendant quatre, cinq, ou six ans, suivant les besoins et l'état de la terre, en les fumant une ou deux fois, en les semant ensuite en trèfle à la dernière récolte intercalée ainsi, puis en froment; et, après une avant-dernière récolte préparatoire fumée, telle que vesce, gesse, fèves, chou ordinaire, ou colza; on peut y rétablir la prairie à base de graminées avec une dernière récolte d'avoine, lorsque la terre est suffisamment nette, meuble et engraisée.

Sur les terres de troisième division,

On peut substituer la carotte, le panais, la betterave, le chanvre, le lin, et autres cultures qui exigent une terre essentiellement meuble et fertile, aux fèves, chou, colza, sarrasin, pommes de terre, vesce, gesse, etc., et l'escourgeon, au seigle, à l'épeautre et au froment.

Au reste, le choix des récoltes doit toujours être déterminé par les circonstances locales; l'essentiel consiste à les intercaler convenablement, d'après les principes que nous avons établis, à y multiplier le plus possible celles qui peuvent être houvées et consommées sur place, et à ne jamais rétablir la prairie que la terre ne soit complètement netto-